

## Esthéticien.ne canin.e

- Secteur : [Agronomie](#)
- Sous-secteur : [Soins animaliers](#)
- Forme d'enseignement : Professionnelle
- Organisé en : Alternance - Art. 45

[Partager via Facebook](#) [Envoyer via mail](#)

L'esthéticien canin réalise des soins esthétiques et d'hygiène (bain, nettoyage des oreilles et des coussinets, coupe des griffes, tonte, brossage, ...) en fonction des spécificités de chaque race. Il peut également proposer à la vente des produits de soin (shampoings, antiparasitaires, ...) et divers accessoires (colliers, laisses, jouets, ...).

### Les métiers

[Toiletteur.se d'animaux](#)

### Les écoles

Mis à jour le:  
05/01/2021